

La hausse globale des taux de fiscalité des régions de métropole a été pour 2005 de 21,1% et en moyenne de 7,5% en 2006. Notons que pour 2005, les compétences transférées ne concernaient que 2,4% des dépenses des budgets régionaux et elles étaient totalement compensées.

En réalité, **la forte croissance des dépenses touche essentiellement les dépenses de fonctionnement (+ 13,8%)**. Les « charges à caractère général » (achats de biens et services, frais d'entretien, frais de documentation, publication) sont en croissance de plus de 24% entre 2004 et 2005. **Les dépenses qui augmentent ne sont pas les dépenses d'investissement mais les dépenses touchant au « train de vie » des exécutifs.**

En 2005, c'est près de 400 millions d'euros qui ont été transférés aux régions au titre de l'attribution d'une fraction de la TIPP.

Par ailleurs, l'Etat vient de consentir aux départements une aide supplémentaire pour financer le RMI. Ainsi, le fonds de mobilisation pour l'insertion sociale et professionnelle déjà doté de 100 millions d'euros au titre des RMI payés en 2005, vient d'être abondé de 400 millions. Désormais, ce fonds disposera d'un montant équivalent en 2007 et 2008, soit 500 millions d'euros. Il convient de souligner que l'Etat rétrocède déjà chaque année 4,9 milliards d'euros aux départements pour le financement du RMI.